



DOSSIER

Ouverture d'un centre d'accueil de jour

Pour enfants atteints de troubles
du spectre autistique.

LE CONSTAT	3
LES ETAPES DU PROJET	8
LE PROJET THÉRAPEUTIQUE	18
LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET	21
ATTRIBUTION DU LOCAL	25
EMBAUCHE DES PROFESSIONNELS	29
PREMIER ACCUEIL DE L'ENFANT	30

LE CONSTAT

Au national

Les parents ayant un enfant atteint de Trouble du Spectre Autistique (TSA) sont mis à rude épreuve par la nature même de cette pathologie, qui les laisse démunis et incompétents dans leur rôle éducatif.

Dans certaines familles, les enfants autistes scolarisés à mi-temps, restent une partie du temps à domicile.

Pour certaines familles, l'enfant sans déficience mentale (Asperger) est scolarisé en milieu ordinaire, mais il faut l'aider à gérer ses comportements et ses angoisses. Dans d'autres familles l'enfant accueilli en institut médico-éducatif (IME), ne bénéficie pas d'un accompagnement éducatif suffisamment personnalisé lui permettant de progresser à son rythme. Les quelques moments de rencontre entre les professionnels et les parents sont réservés à l'enfant et ne permettent pas à la famille de trouver l'aide nécessaire.

Et il reste une partie des familles qui n'ont pas de pris en charge par manque de structure et sont livrés à eux-mêmes alors on fait appel aux professions libérales (psychologue, psychomotricienne, éducateurs...) dont les séances ne sont pas remboursées.

Aujourd'hui le diagnostic est posé de plus en plus tôt, les spécialistes s'entendent pour dire qu'il faut développer des interventions précoces. L'imagerie cérébrale permet de mieux comprendre les fonctionnements cognitifs et relationnels.

Elle a mis en évidence la plasticité des fonctions cérébrales qui dans un environnement aménagé permet à l'enfant de progresser avec succès. Le rôle des parents auprès de l'enfant handicapé en général, autiste en particulier, est déterminant puisque le premier lieu d'insertion sociale de l'enfant est sa famille.

Quand l'enfant souffre de troubles du comportement et de la communication, la famille est désemparée. Soucieuse de préserver la qualité de vie de tous ses membres, face à des comportements étranges, voire dangereux, les parents demandent à être soutenus pour s'adapter au handicap de l'enfant et ils expriment le besoin d'être aidés dans la tâche éducative quotidienne mise à mal par cet enfant « différent ».

Dans le département de l'Isère

La problématique

Les demandes de prise en charge sont beaucoup plus nombreuses que de places disponibles en centre d'accueil spécialisé, et souvent les mères arrêtent de travailler pour s'occuper de leurs enfants. Outre ses places trop rares, on manque aussi d'auxiliaires de vie, et celles-ci ne sont pas formées pour s'occuper des enfants autistes. On fait de la garderie sans jamais les stimuler et en cas de crise, elles sont dépassées et ne savent comment réagir.

Alors, les parents doivent se tourner vers des professionnels en libéral, ce qui présente un coût très important car chacun d'eux nécessite plusieurs séances par semaine avec différents spécialistes (neuropsychologue, psychomotricien, orthophoniste, ergothérapeute, éducateur etc.).

Le public visé

Parents d'enfants en situation de TSA dont les enfants ne bénéficient pas encore d'une prise en charge auprès d'un IME ou toute autre structure et dont les revenus ne leur permettent pas un suivi total ou partiel auprès des professionnels exerçant en profession libérale.

Notre projet

Permettre à certaine famille, de bénéficier pour l'enfant, d'une prise en charge personnalisée auprès d'une équipe pluridisciplinaire du TSA qui sera adhérente et pleinement engagée dans les missions de l'association SAISIPA et ce à des tarifs qui seront adaptés aux revenus des parents.

En France, le coût d'une équipe pluridisciplinaire revient au minimum entre 2500,00 et 3000,00 euros par enfant, par mois, par famille ou par famille.

Chaque jour, les chiffres concernant l'autisme s'affichent, de plus en plus alarmants. Beaucoup reste à découvrir... Pourtant, il est déjà certain que l'autisme représente un véritable défi de santé publique, auquel il est urgent de répondre.

1 naissance sur 100 touchée par les TSA (Troubles du Spectre Autistique)

Les TSA touchent 3 garçons pour 1 fille.

80 % des enfants atteints d'autisme en France ne sont pas scolarisés.

650 000 personnes atteintes en France, selon les prévalences reconnues au niveau international.

Environ la moitié des personnes touchées par des TSA présentent aussi une déficience intellectuelle (Q.I. inférieur à 70).

En France, une prise en charge partielle et non adaptée revient au minimum à 2 500 euros par enfant et par mois, poids financier essentiellement supporté par sa famille.

61 % des Français estiment qu'il y a environ 50 000 personnes touchés par l'autisme en France... au lieu de 650 000 !

37 % des Français pensent, à tort, que l'autisme est un trouble psychologique (étude Opinion Way, 2012).

Des conséquences sur les vies humaines au coût inestimable.
Selon de récentes estimations, environ 1% des populations britannique et américaine souffre de TSA. On peut en déduire que, dans les pays de l'Union Européenne, pas moins de 5 millions de personnes sont atteintes.

LE PROJET GÉNÉRAL

Permettre à certaines familles, de bénéficier pour l'enfant, d'une prise en charge personnalisée auprès d'une équipe pluridisciplinaire du TSA (Troubles du Spectre Autistiques) qui sera adhérente et pleinement engagée dans les missions de l'association SAISIPA et ce à des tarifs qui seront adaptés aux revenus des parents.

Plus concrètement, notre projet ambitieux c'est :

Une prise en charge dans un accueil du jour en semi-internat, avec un soutien en continu de pré-ado et adolescents dans une structure adaptée au trouble du comportement. Le projet doit favoriser l'émergence de nouvelles spécialités avec une équipe pluridisciplinaire composée d'un chef de service, une neuropsychologue, une psychologue, une psychomotricienne, des éducateurs spécialisés, une institutrice spécialisée.

Le projet individuel de l'enfant est au cœur du travail d'équipe. Il se décline en différents domaines convergents :

- Le projet éducatif
- Le projet thérapeutique
- Le projet pédagogique

Description du projet

Elle a pour objectif de créer un établissement en mode d'accompagnement éducatif structuré. Le retour d'expérience positive vécue par des professionnels dans les structures adaptées à l'autisme, amène à vouloir partager ses savoir-faire et s'enrichir de l'expérience des autres.

Elle accueillera des jeunes enfants atteints d'autisme (12 à 17 ans).

Elle fonctionnera environ 200 jours dans l'année (365 jours à soustraire de 50 % de vacances scolaires + week-end).

Les week-ends, jours fériés et une partie des vacances peuvent servir soit d'activités manuels, sorties soit prendre en charge d'autres enfants qui ne bénéficient d'aucune prise en charge.

Le projet vise à améliorer la qualité de vie de la famille dans sa vie quotidienne et dans sa mission éducative en apprenant à mieux à comprendre les difficultés de son enfant autiste, à aménager son environnement, à installer des modes de communication pour développer ses capacités d'ordre cognitif et social. Il vise à redonner aux parents la confiance dans leur capacité éducative, les accompagner pour faciliter l'intégration scolaire et améliorer la qualité de vie en intervenant auprès des frères et sœurs pour les aider à mieux comprendre leur pathologie.

L'aide doit permettre à l'enfant autiste de mieux comprendre son environnement et faciliter une meilleure insertion sociale à l'école, à la piscine et autres lieux de loisirs.

En bref :

- Conforter les familles dans leur capacité éducative.
- Reprendre confiance dans les possibilités d'évolution et d'intégration de leur enfant.
- Révéler leurs capacités et leurs compétences.
- Favoriser l'intégration en milieu scolaire et dans les lieux culturels, sportifs et de loisirs. Aider les frères et sœurs à comprendre ce qu'est l'autisme et faciliter ainsi les relations entre eux.
- Permettre un droit de répit pour les parents, les frères et sœurs par l'intervention à domicile des intervenants qualifiés.

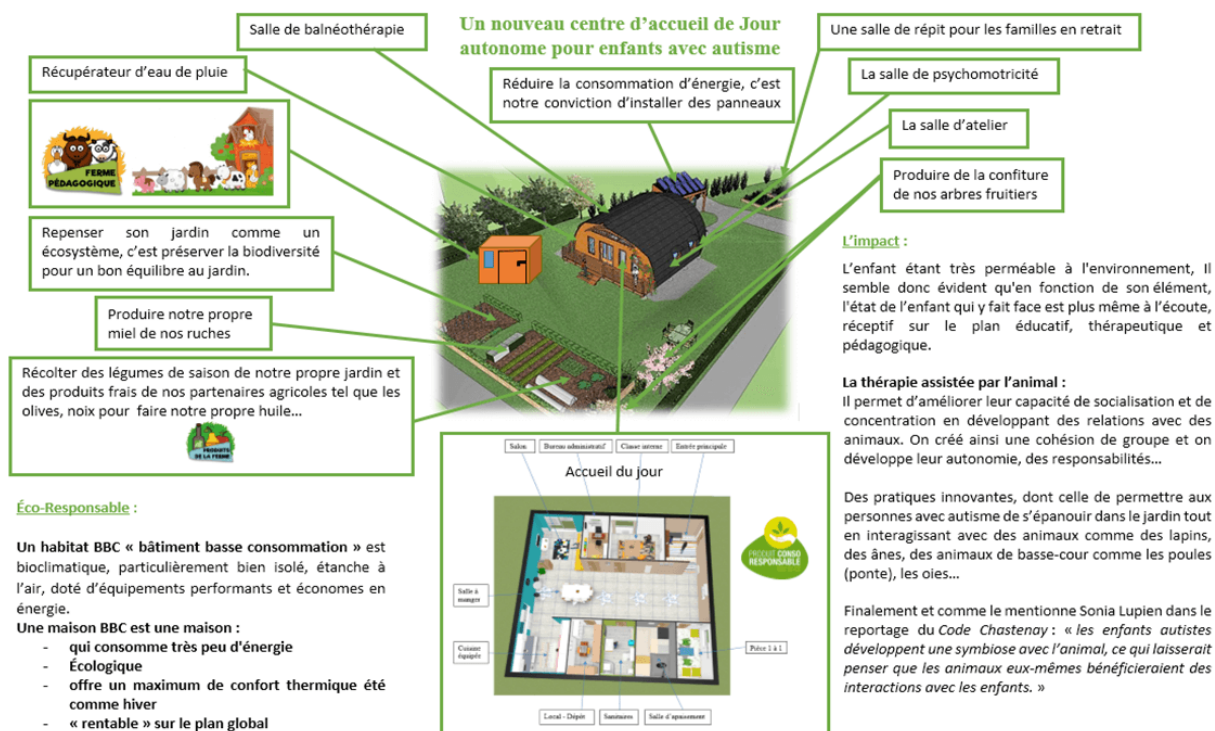
Seulement l'équipe débutera avec :

- 1 chef de service à 100 %,
- 2 éducateurs (trices) à 100 % dont un référent dans le domaine de l'autisme,
- 1 neuropsychologue à 80 %
- 1 psychomotricien(ne) à 35 % (à voir éventuellement en libéral),
- 1 orthophoniste en libéral,
- 1 institutrice spécialisée à 100 %,
- 1 agent de service restauration à 30 %,
- 1 secrétaire à 50 %.

Ils prendront en charge les enfants, le nombre d'heure par semaine sera défini après un bilan personnalisé de l'enfant et un entretien avec les parents.

Public visé :

- Des familles ayant des enfants avec un TSA (Troubles du Spectre Autistiques) habitant sur l'agglomération grenobloise.



LES ETAPES DU PROJET

Attribution du local

Le point de départ et pour l'aboutissement du projet, c'est de trouver un local qui répond aux normes et au projet.

Embaucher des professionnels

Le projet doit favoriser l'émergence de nouvelles professionnalités...

Premier accueil de l'enfant

Cet accueil est conditionné par une visite de préadmission composée de deux temps...

Prise en charge de l'enfant

Les professionnels (le pôle éducatif) centreront leur attention sur le déficit des enfants autistes autour de cinq domaines spécifiques ...

LE PROJET ÉDUCATIF

« Pour entreprendre l'éducation d'un enfant atteint d'autisme : « il faut posséder une méthode qui tienne compte des anomalies physiologiques et psychologiques, une méthode pour qui pour chaque enfant part du connu et du possible, si bas qu'il soit dans l'échelle des fonctions, pour l'amener graduellement et sans lacune au connu et au possible de tout le monde. Il faut une méthode qui ne laisse rien au hasard et à la routine, il faut enfin une méthode positive » – Référence Édouard SEGUIN – 1843

Notre projet s'inscrit dans la philosophie du programme TEACCH, qui vise au travers d'une démarche éducative, et grâce à des aides concrètes et adaptées, à apaiser l'enfant autiste en lui permettant de mieux comprendre et mieux se faire comprendre dans son environnement familial et social. L'approche éducative ne nie pas les autres approches, elle est plus d'inspiration comportementaliste et systémique. Elle vise à réduire les effets néfastes de l'autisme sur la personne atteinte et sur son entourage. Elle ne prétend pas guérir l'autisme.

Nous nous appuyons donc sur TEACCH, qui, s'il n'est pas appliqué à la lettre, constitue, notamment le matin, le support de notre travail auprès des jeunes atteints d'autisme.

Ce programme régit l'organisation du temps et de l'espace, la mise en place et le contenu des apprentissages, l'autonomie de circulation, la mise en place de repères visuels, et de comportements.

Il oblige l'équipe éducative à mettre en commun des compétences pratiques et intellectuelles quel que soit le niveau de qualification de ses membres, chacun apportant sa pierre à la construction du projet éducatif individuel du jeune atteint d'autisme.

La définition et l'aboutissement d'objectifs généraux

Une structuration du temps, de l'espace et un apprentissage adapté.

Un support visuel constant élaboré à partir du recueil, du traitement et du conditionnement d'informations permettant la compréhension la plus simple du milieu, et des situations proposées aux jeunes atteints d'autisme. Un encadrement important pour l'accompagnement et l'individualisation de la prise en charge, ainsi que la sécurité des personnes accueillies. L'utilisation des résultats du PEP-R pour les apprentissages.

L'apport des autres membres de l'équipe pluridisciplinaire pour la mise en œuvre du projet individualisé.

des relations parents/professionnels importantes (cahier de liaison).

Les apprentissages

À la suite de l'évaluation du jeune par le Psychologue dans le cadre du PEP-R, un certain nombre de pistes de travail est dégagé, correspondant à des acquisitions en émergence dans les domaines suivants : Imitation, Perception, Motricité fine, Motricité globale, Coordination oculo-manuelle, Performances cognitives, Cognition verbale.

Ces émergences sont travaillées au cours de l'année pour qu'elles deviennent des acquisitions.

À la table en face à face

Comme son nom l'indique, l'éducateur fait face au jeune et lui propose des exercices susceptibles de développer ses compétences émergentes. Lorsque celles-ci sont acquises, elles sont travaillées par le jeune seul.

Aménagement structuré pour le travail en autonomie

Puis ses compétences émergentes, devenues acquisitions, déclinées sous toutes les formes possibles et dans tous les contextes, permettent d'obtenir :

La généralisation des acquis

Utilisation des acquis dans d'autres situations.

Le développement du PECS :

Ce système de communication par échange d'images permet de suppléer, ou d'augmenter, la communication des jeunes enfants ayant des troubles autistiques ou présentant un déficit de la communication sociale. Son utilisation ne nécessite pas de matériel compliqué ou d'apprentissage très technique.

Demander avec une image

Voir aussi l'article de Julie Tuil, orthophoniste et formatrice Pecs.
(<http://www.julietuil.com/fr/presentation-notre-histoire.html>)

La socialisation

Compréhension des situations et du milieu extérieur, généralisation de celles-ci. Les jeux collectifs, la circulation dans le milieu urbain, les grands magasins, la découverte d'activités extérieures.

La communication

Pour ce travail en autonomie, l'aide visuelle et la bonne acquisition du travail de face à face sont déterminantes quant à la compréhension des consignes, à leurs réalisations. Lorsque la tâche demandée est difficile, une aide physique de l'éducateur peut être dispensée pour démarrer l'exercice autonome. Interactions entre eux et avec les autres, développement du PECS, échange avec l'adulte.

L'intégration

En direction de l'école dans le cadre d'activités ludiques : cela peut revêtir la forme d'une participation d'un ou plusieurs jeunes aux cycles piscine ou cheval d'une école proche.

En direction d'autres IME pour une découverte professionnelle : c'est permettre aux jeunes d'intégrer sur une demi-journée, une journée, plusieurs jours, voire une semaine, l'atelier d'un IME pour tester son comportement et ses capacités dans un milieu inconnu.

En direction de structures en appartement similaires, pour des échanges de groupe à groupe :

C'est se faire connaître et découvrir d'autres structures pour développer un réseau permettant des rencontres sportives, de loisirs, ou autres.

Pour l'autonomie de circulation

Le planning journalier

Un support visuel anticipant le déroulement de la matinée, voire de la journée, sur chaque planning des objets, des pictogrammes, ou des photos représentant la tâche à accomplir : dans l'ordre chronologique de passage décidé par l'équipe.

Chaque moment est visualisé et trouve sa place sur le planning, permettant au jeune de circuler seul, d'avoir une vision claire des tâches à accomplir, d'appréhender d'un seul coup d'œil le contenu, le début et la fin de la matinée ou de la journée, chaque tâche visualisée disparaissant du planning quand elle est effectuée.

Pour l'autonomie quotidienne

L'aide visuelle, l'aide physique, le travail individuel

L'autonomie quotidienne est développée à travers les tâches habituelles de la journée : utilisation du planning, travail seul à la table, goûter, vaisselle, cuisine le jeudi, activités de loisirs à l'appartement, et dans le cadre des activités extérieures les courses dans les magasins.

Pour l'autonomie corporelle

Le travail d'apprentissage, l'aide visuelle et physique

L'autonomie corporelle est initiée dans le cadre d'activités transversales sous forme de jeux d'eau, dans les temps d'apprentissage avec la reconnaissance des différentes parties du corps et leurs localisations.

L'aide physique est utilisée lors des bains ou des douches, à l'appartement ou à la piscine, pour se laver seul.

Une systématisation de l'utilisation des toilettes dans le temps, peut se révéler nécessaire pour l'acquisition de la propreté de certains jeunes.

Pour le partenariat avec les familles

Travail autour du projet individuel : rencontre avec les familles pour évoquer le projet individuel, réflexion et échanges sur les axes de travail proposés par l'équipe pluridisciplinaire. Les familles prennent connaissance du projet individuel de leur enfant pour l'année en cours, et ratifient celui-ci si le projet leur convient.

Généralisation des acquis : lorsque des apprentissages sont considérés comme acquis, il est important de les généraliser à la maison pour les consolider de façon durable et quel que soit le contexte.

Rencontres informelles : les familles peuvent nous téléphoner ou nous rencontrer chaque fois qu'elles le désirent dans la mesure de nos possibilités.

Informations à travers le cahier de liaison : un cahier de liaison dans le cartable

de l'enfant permet à l'équipe éducative, comme à la famille, de noter les évènements importants ou utiles pour le jeune.

Utilisation d'un cahier de communication : Pour ce faire, il nous paraît important de mettre en place des cahiers de communication avec images ou pictogrammes, que l'enfant emmènera avec lui et utilisera dans ses différents lieux de vie, en priorité famille, institution mais pourquoi pas dans d'autres lieux (famille plus éloignée, magasin, etc...).

Notre idée est de l'intensifier, et si les parents le souhaitent, est d'aller à leur domicile pour voir avec eux quelles sont les difficultés dans la prise en charge de leur enfant au quotidien, et quelles sont les ressources qu'ils utilisent pour palier à ces mêmes difficultés.

Il ne s'agit pas de dire aux parents ce qu'ils doivent faire mais d'élaborer conjointement avec eux des stratégies, et développer des moyens concrets pour aider à la prise en charge de leur enfant, surtout l'aider à mieux se repérer.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Les objectifs pédagogiques

Les personnes ayant des troubles du Spectre Autistique présentent des difficultés d'apprentissage. Elles ont besoin d'aide pour développer les apprentissages de base. Leurs difficultés de communication, d'interaction, de socialisation leur confèrent des difficultés d'adaptation et d'intégration. L'existence de comportements perturbateurs vient gêner les relations avec leur environnement et empêcher l'indépendance, l'autonomie, la liberté d'action. Dès lors, ce sont les comportements perturbateurs qui contrôlent la vie de l'enfant. L'objectif sera de l'aider à gérer ses comportements de façon suffisamment adaptée pour lui permettre de s'intégrer à la société.

L'ABA-VB

Le Verbal behavior (le comportement verbal) met l'accent sur le langage, son principe étant de décomposer l'apprentissage du langage selon des opérants verbales (demandes, dénomination, réceptif, conversation, imitation et répétition verbales).

- Le VB prend en compte également :
- Les opérations de motivation mettent en priorité les demandes
- Le "pairing" (crée un lien positif) avec des personnes, jeux, la table, les autres enfants etc.
- PECS ou signes si un enfant n'est pas vocal

Des procédures d'enseignement recherchées :

- 1- Enseignement sans erreur
- 2- Donner de plus d'aide vers le moins
- 3- Mixer et varier les opérants verbales
- 4- Plus de tâche facile que difficile
- 5- Renforceurs efficaces et puissants
- 6- Utilisation d'un ratio variable

En quoi consiste l'intervention en ABA ?

À long terme, il s'agit de mettre en place un projet de vie visant à l'autonomie, l'intégration sociale, scolaire et professionnelle

À moyen terme, il s'agit d'installer des étapes intermédiaires qu'il faudra franchir pour réaliser le projet de vie, (savoir s'habiller tout seul, savoir se repérer dans la rue, savoir répondre aux consignes...)

À court terme, il faut cibler des tâches précises à réaliser pour organiser les comportements plus complexes.

Pour une intervention efficace :

- Le choix des activités doit être réaliste
- L'enfant doit être en succès
- Les apprentissages envisagés doivent être pertinents dans le milieu où vit l'enfant atteint d'autisme
- Les choix et les priorités parentaux doivent être pris en compte
- Les objectifs visés doivent offrir une bonne probabilité de réussite
- Les programmes proposés doivent être conçus pour travailler le comportement ciblé
- Au début des apprentissages, le cadre de travail doit être adapté et structuré puis être de plus en plus proche d'un environnement ordinaire
- Les procédures sont toutes basées sur des recherches scientifiques

Compétences enseignées (Du VB-MAPP) :

Demandes : être capable de demander ce que nous voulons quand nous le voulons

Tact : être capable de nommer des objets et des images dans son environnement

Réceptif : être capable de suivre des instructions

Performance visuelle et appariement : être capable d'accomplir de tâches telles que des puzzles, et être capable d'apparier des images et des objets

Jeux : être capable de jouer de manière adaptée avec des jeux divers

Social : être capable de se comporter de manière socialement adaptée dans notre société, et notamment avec ses pairs

Imitation : être capable de faire des imitations motrices globales et des imitations motrices fines

Échoïque : être capable de répéter des sons, des mots et des phrases

LRFFC : être capable de montrer et sélectionner des objets et des images quand nous parlons de leur fonction, partie, et catégorie.

Intra verbal : être capable de répondre aux questions, compléter des phrases etc.

Routines en classe et en groupe : être capable de se comporter de manière socialement acceptable dans un groupe et en classe (être concerné par ce qui s'y passe)

Structure linguistique : être capable de construire des phrases correctement (de plus en plus élaborées et grammaticalement correctes).

Écriture : les capacités de pré-écriture et écriture

Lecture : les capacités de pré-lecture et lecture

Maths : les capacités de pré-mathématiques

Autonomie : habillage, hygiène, alimentation

Les projets scolaires

En référence aux objectifs de l'école, s'appuient sur la procédure d'évaluation PEP-R de la démarche TEACCH.

Autres missions de l'enseignant :

Établir un bilan scolaire durant la période d'observation,

- Soutenir l'enfant dans sa scolarité et ses apprentissages,
- Collaboration avec l'équipe éducative (structure accueillant les jeunes autistes) : constats d'apprentissage, axes de travail communs pour viser la généralisation des acquis...
- Collaboration avec l'équipe thérapeutique (Psychologue, Orthophoniste, Psychomotricienne) pour échanges interactifs et harmonisation de pratiques...

Les méthodes scolaires

- Travail en équipe avec l'équipe pluridisciplinaire : en lien direct avec le projet de la structure, du projet global individualisé de chaque enfant (lui-même contractualisé avec la famille),
- Lien avec la famille, l'école...
- Mode d'intervention auprès des enfants :

Accueil collectif du groupe :

Rituels autour des présents, absents, comptines, chansons à gestes, jeux de doigts, météo « découverte sensorielles »... avec accompagnement d'éducateurs.

Classe individuelle :

Prises en charge pédagogiques individuelles avec un temps limité (Timer)

Une ou deux prises en charge par matinée.

Par groupe de 3 enfants.

Le matin, temps d'activités transversales :

- En maîtrise de la langue (lecture, écriture) avec l'Orthophoniste.
- Sur le thème des jeux d'eau en co-animation avec l'A.M.P.
- En découverte du monde (approche des quantités et des nombres) avec l'Orthophoniste.

Apprendre à Compter

Mise en place du PECS en équipe pluridisciplinaire.

LE PROJET THÉRAPEUTIQUE

Il tient compte de la spécificité de l'autisme et s'y adapte. Il cible les problèmes de communication et de comportement, et tente d'y apporter des solutions en utilisant des supports concrets et en privilégiant les transversalités dans les modes d'intervention.

Ce projet est animé par la Psychologue, la Psychomotricienne et l'Orthophoniste.

Il tient compte de la spécificité de l'autisme et s'y adapte. Il cible les problèmes de communication et de comportement, et tente d'y apporter des solutions en utilisant des supports concrets et en privilégiant les transversalités dans les modes d'intervention.

Ce projet est animé par la Psychologue, la Psychomotricienne et l'Orthophoniste.

La psychologue

Elle réalise les évaluations PEP-R (Profil Psycho-Éducatif). En collaboration avec l'équipe, elle participe à la régulation des objectifs visés par le projet individuel de chaque enfant en fonction de son évolution. Sur indication thérapeutique ou en concertation avec l'équipe, elle met en place un suivi psychologique pour certains enfants.

Elle reste disponible aux parents pour des temps d'écoute et de parole afin d'apporter un soutien aux familles.

L'orthophoniste

Elle évalue les capacités langagières orales et écrites de chaque enfant et leurs capacités communicationnelles ainsi que toutes les fonctions oro-faciales (praxies, déglutition).

La psychomotricienne

Elle travaille sur le développement psychomoteur avec les enfants en individuel et en groupe.

Séance de psychomotricité en groupe ou individuel

La Psychologue, la Psychomotricienne et l'Orthophoniste interviennent dans des groupes transversaux. Chaque professionnel participe aux réunions de synthèse et aux réunions avec les parents.

Groupe de psychomotricité

(Animé par la Psychomotricienne et l'Orthophoniste).

Ce groupe vise à favoriser le développement psychomoteur en explorant les capacités motrices de chacun, ainsi que le schéma corporel, les relations au temps et à l'espace à partir de jeux d'échanges, de parcours, de rondes enfantines, en terminant par un temps de relaxation. Le langage est également favorisé par une verbalisation systématique des actions de chacun.

Éveil sensoriel

Le toucher (animé par la Psychologue et la Psychomotricienne). À l'aide de jeux sensoriels et de manipulations, il s'agit de faire découvrir différentes matières et d'affiner la motricité fine.

À travers ces manipulations, l'objectif est aussi d'amener l'enfant à expérimenter les notions spatiales (dedans/dehors), les volumes, et de développer la perception (reconnaissance d'objets et de matières au toucher, tris, catégorisation...). Il s'agit aussi d'encourager les enfants dans les interactions de groupe.

Atelier Dynamique Naturelle de la Parole (DNP)

(Animé par l'Orthophoniste et un membre de l'équipe éducative).

Cet atelier s'adresse surtout aux enfants les plus démunis en termes de communication orale. À travers des jeux de ballon, on essaie d'obtenir de nouvelles productions verbales de l'enfant en symbolisant au niveau du corps le mouvement articulatoire de la zone buccale.

Atelier lecture

Apprendre à construire une phrase (Animé par l'Orthophoniste et l'Institutrice Spécialisée).

Prise en charge individuelle de certains enfants afin de tenter un accès à la lecture, à l'écriture et à des notions de nombres.

LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET

L'orientation de notre association

Le projet doit favoriser l'émergence de nouvelles professionnalités :

Un chef de service recrute, pilote, réunions, valide les projets...

Un(e) neuropsychologue spécialisée dans le trouble du comportement (PIA : Projet Individuel d'Autonomie → projet pédagogique pour chaque enfant), c'est le/la référent(e).

Un(e) psychologue prend en charge l'enfant (le 1 à 1) et en appui avec les éducateurs(trices),

Un(e) psychomotricien(ne) (développement de la fonction motrice, motricité fine, corporelle...), balnéothérapie.

Un(e) nutritionniste (hygiène de vie, développer chez l'enfant les sens, prendre conscience de ce qu'il entoure...).

Un(e) orthophoniste (traite les troubles de la communication).

Un médecin généraliste pour les visites médicales,

Des éducateurs(trices) spécialisé(e)s dans le domaine de l'autisme (accompagne l'enfant dans l'autonomie par le biais de la PIA),

Une institutrice spécialisée (projet pédagogique individualisé : écriture, lecture, calcul...).

Une secrétaire (administratif : courrier, mail, prise de rdv...).

L'accompagnement des enfants avec autisme

Description du projet

Elle a pour objectif de créer un établissement en mode d'accompagnement éducatif structuré. Le retour d'expérience positive vécue par des professionnels dans les structures adaptées à l'autisme, amène à vouloir partager ses savoir-faire et s'enrichir de l'expérience des autres.

Elle accueillera des jeunes enfants atteints d'autisme (12 à 17 ans) avec une capacité de 9 places.

Elle fonctionnera environ 200 jours dans l'année (365 jours à soustraire de 50 % de vacances scolaires + week-end).

Les week-ends, jours fériés et une partie des vacances peuvent servir soit d'activités manuels, sorties soit prendre en charge d'autres enfants qui ne bénéficient d'aucune prise en charge.

Le projet vise à améliorer la qualité de vie de la famille dans sa vie quotidienne et dans sa mission éducative en apprenant à mieux à comprendre les difficultés de son enfant autiste, à aménager son environnement, à installer des modes de communication pour développer ses capacités d'ordre cognitif et social. Il vise à redonner aux parents la confiance dans leur capacité éducative, les accompagner pour faciliter l'intégration scolaire et améliorer la qualité de vie en intervenant auprès des frères et sœurs pour les aider à mieux comprendre leur pathologie. L'aide doit permettre à l'enfant autiste de mieux comprendre son environnement et faciliter une meilleure insertion sociale à l'école, à la piscine et autres lieux de loisirs,

En bref :

- Conforter les familles dans leur capacité éducative.
- Reprendre confiance dans les possibilités d'évolution et d'intégration de leur enfant.
- Révéler leurs capacités et leurs compétences.
- Favoriser l'intégration en milieu scolaire et dans les lieux culturels, sportifs et de loisirs. Aider les frères et sœurs à comprendre ce qu'est l'autisme et faciliter ainsi les relations entre eux.
- Permettre un droit de répit pour les parents, les frères et sœurs par l'intervention à domicile des intervenants qualifiés.

Ils prendront en charge les enfants, le nombre d'heure par semaine sera défini après un bilan personnalisé de l'enfant et un entretien avec les parents.

Public visé :

Des familles ayant des enfants avec un TSA habitant sur l'agglomération grenobloise.

En attendant la mise en place de la structure « accueil du jour », une prise en charge à domicile avec l'intervention d'une équipe de professionnel d'éducateur et de psychologue.

L'ouverture à l'extérieur

Dans le cadre pédagogique : prendre contact avec une école du quartier, et négocier des temps d'intégration ponctuels et accompagnés pour certains enfants susceptibles d'en profiter.

Créer une plateforme d'accompagnement.

Utiliser toutes les ressources de la ville pour habituer les enfants ne serait-ce qu'à s'y déplacer et repérer quelques lieux.

Utiliser nos sorties des après-midis pour développer un maximum d'échanges avec d'autres institutions.

Renforcer la collaboration avec les autres structures du département.

Échanger entre professionnels, faire d'éventuelles formations communes.

Être partenaire avec d'autres structures et associations sur l'autisme afin profiter des derniers résultats de la recherche, tant au niveau médical qu'éducatif, thérapeutique ou pédagogique.

Faire profiter les autres structures de notre expérience, en un mot développer et faire vivre le réseau autisme.

Une remise en question et une adaptation régulièrement programmée :

Ce projet est relu annuellement notamment lors de notre journée de bilan entre les différents professionnels. Il sera modifié si nécessaire dans ses bases ou ses orientations annuelles.

La démarche qualité pourra nous permettre d'analyser les écarts entre le faire et le dire, et de réajuster si nécessaire.

La loi 2002-2 prévoit également une évaluation externe tous les 7 ans.

Enfin nous souhaitons en fonction de nos moyens nous engager dans une supervision régulière avec un organisme qualifié, qui devrait nous permettre de garder du sens et de la cohérence à nos actions grâce à un regard technique extérieur.

Perspectives futures l'école pour tous

Dans les textes officiels, on vise « l'école pour tous », alors pour :

- Rompre l'isolement,
- Favoriser l'interaction sociale,
- Offrir des opportunités d'échanges plus riches (nécessaires à tout processus de socialisation et d'autonomisation),

Nous pensons à une intégration de ces jeunes artistes au sein de l'école. Une intégration pensée, encadrée, soutenue par une équipe pluridisciplinaire en fonction des besoins de chaque enfant.

Un accompagnement et formation spécifique pour le personnel accueillant.

Et après ?

Que cette association fasse boule de neige afin de voir s'implanter des structures similaires pour ces enfants.

Préparer demain ensemble

Suivre pas à pas le jeune adulte, c'est : créer une résidence intergénérationnelle

Des appartements :

- Pour des personnes avec Handicap
- Pour des personnes âgées
- Pour des personnes en précarité

Créer une plate-forme d'accompagnement,

Organiser un suivi somatique,

Solliciter et mobiliser les financeurs, les partenaires, les collectivités,

Développer, créer et gérer des structures innovantes de vie dans le milieu ordinaire (concept « MON APPART A MOI ») et les services adéquats visant à permettre aux personnes avec autisme d'acquérir la meilleure autonomie de vie possible (Foyer d'accueil médicalisé),

Créer et gérer des ateliers d'expressions artistiques (concept « AUTIS-ART ») et des lieux de séjours de répit et de vacances pour l'enfant et sa famille (concept « DAR-AUTIS »).

Accompagner dans les tâches quotidiennes,

Déterminer des objectifs,

Prendre en considération la place des familles et des proches,

Encourager l'évolution des parcours de vie,

Favoriser l'autonomie et l'auto-détermination de la personne adulte autiste,

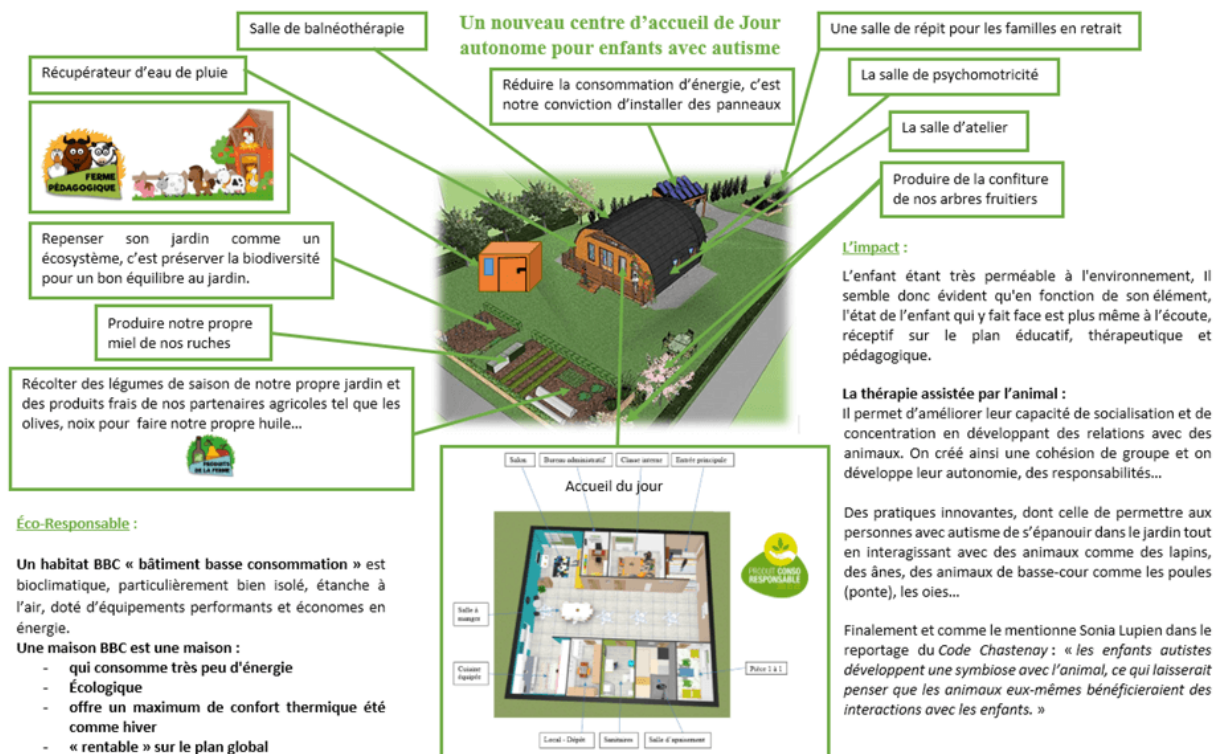
Connaître le droit des personnes adultes autistes,

Accéder à des emplois,

S'intégrer dans la société,

S'émanciper...

ATTRIBUTION DU LOCAL



2 étapes :

1 - attribution du local

2 - rénovation du local (gros chantier : isolation, électricité, peinture... Mise aux normes ERP)

D'autres salles de travail seront à disposition :

La salle de Balnéothérapie

La balnéothérapie, pratiquée en bassin ou en pataugeoire, est l'un des médiateurs utilisés auprès de l'enfant atteint d'autisme. Avec un accompagnement, elle permet à l'enfant d'entrer en relation et de prendre conscience de son corps immergé dans l'eau.

La salle de psychomotricité

La psychomotricité vise à favoriser le développement harmonieux des capacités motrices cognitives et socio-affectives de la personne, dans le but de promouvoir un bien-être personnel qui lui permettra une meilleure adaptation à son milieu. Les principales habiletés travaillées sont, par exemple : le développement de la motricité générale comme marcher, coordonner ses mouvements ..., et le développement de la motricité fine comme écrire, découper,...

La psychomotricité peut beaucoup apporter à une personne avec autisme, car on constate souvent un retard significatif dans le développement moteur de ces enfants. La marche, par exemple, est souvent retardée ; une grande maladresse est aussi fréquente. De plus la psychomotricité permet de caractériser un éventuel Trouble de Déficit d'Attention associé, et de travailler ensuite la concentration, l'attention et l'impulsivité.

L'atelier permet de

Améliorer la capacité d'apprentissage,

Stimuler la capacité d'attention,

Augmenter l'expression par l'art, les mots, les gestes et la langue des signes,

Améliorer le langage, la communication et la socialisation,

Construire l'intégration sensorielle,

Réduire les comportements d'auto-stimulation,

Activer l'air visuo-perceptive du cerveau.

La salle de répit

L'accompagnement au quotidien d'une personne autiste peut être épuisant.

Pour que chacun puisse souffler pour mieux se retrouver, on propose pour les familles, un moment de répit.

La salle de répit ressemble un peu à une salle à manger, ou un salon. Elle comporte un coin cuisine, une table, des chaises, fauteuils, un bureau, un ordinateur. L'atmosphère est assez conviviale et les familles peuvent s'inscrire, le temps d'une ½ journée pour échanger entre elles, coordonnés par un professionnel.

La ferme écologique :

C'est la thérapie assistée par l'animal :

Il permet d'améliorer leur capacité de socialisation et de concentration en développant des relations avec des animaux. On crée ainsi une cohésion de groupe et on développe leur autonomie, des responsabilités...

Des pratiques innovantes, dont celle de permettre aux personnes avec autisme de s'épanouir dans le jardin tout en interagissant avec des animaux comme des lapins, des ânes, des animaux de basse-cour comme les poules (ponte), les oies...

Finalement et comme le mentionne Sonia Lupien dans le reportage du Code Chastenay : « les enfants autistes développent une symbiose avec l'animal, ce qui laisserait penser que les animaux eux-mêmes bénéficieraient des interactions avec les enfants. »

Une plateforme pour

Accueillir

Accueil dans notre structure

Accueil téléphonique

Accueil site internet

Accompagner

Aide dans les démarches administratives

Accès aux droits

Information

Coordination des professionnels

Soutenir

Groupe de parole (rencontres & échanges entre famille)

Entretiens personnalisés

Visite à domicile

Prestations de répit.

Être écoresponsable, c'est :

Agir pour l'environnement de tous et bénéficier d'un lieu de travail plus sain :

Structure :

Limitier la consommation d'eau par le biais d'un récupérateur d'eau de pluie,
Réduire la consommation d'énergie, c'est notre conviction d'installer des
panneaux solaires

C'est participer à une démarche citoyenne et solidaire pour préserver les
ressources naturelles et réduire les émissions de gaz à effet de serre. C'est aussi
recycler ...

Un habitat BBC « bâtiment basse consommation » est bioclimatique,
particulièrement bien isolé, étanche à l'air, doté d'équipements performants et
économiques en énergie.

Une maison BBC est une maison :

qui consomme très peu d'énergie

(Grâce à son orientation, son isolation, sa perméabilité aux infiltrations et
une ventilation de haute performance)

Écologique

(Les rejets de CO₂ sont aussi divisés par 3)

offre un maximum de confort thermique été comme hiver

(Avec une température homogène et agréable, grâce à leur orientation, à leur
conception et à leur très forte isolation thermique. En parallèle le confort
acoustique est accentué, grâce à la mise en œuvre d'isolant et de systèmes de
ventilation (vitrages performants et cas de la VMC double flux.)

« rentable » sur le plan global

(Env. 250 euros/an pour le chauffage – maison de 100 m²)

Innovation

Repenser son jardin comme un écosystème, c'est préserver la biodiversité pour un bon équilibre au jardin.

Récolter des légumes de saison de notre propre jardin.

Produire notre propre miel de nos ruches.

Produire de la confiture de nos arbres fruitiers.

Récupérer les œufs frais de notre poulailler.

Récolter des produits frais de nos partenaires agricoles tel que les olives, noix pour faire notre propre huile...

C'est de proposer une vente par semaine des paniers fruits et légumes, œufs, huile d'olive, de noix...

C'est engager un projet fédérateur au sein de la structure

Les démarches écoresponsables permettent à chacun de s'impliquer à son poste de travail, de travailler sainement et sereinement.

L'impact :

L'enfant étant très perméable à l'environnement, il est important que les parents puissent toujours s'appuyer sur des professionnels bien formés et ouverts aux échanges avec eux.

Il semble donc évident qu'en fonction de son environnement, l'état de l'enfant qui y fait face est plus même à l'écoute, réceptif sur le plan éducatif, thérapeutique et pédagogique.

Également, c'est de créer un réseau de partenariat pour :

Renforcer la collaboration avec les autres structures du département.

Faire profiter les autres structures de nos installations et d'échanger avec les équipes pluridisciplinaires de par leur expérience, les innovations, les bonnes pratiques, faire d'éventuelles formations communes.

Profiter des derniers résultats de la recherche, tant au niveau médical qu'éducatif, thérapeutique ou pédagogique.

En un mot c'est développer et faire vivre humainement le réseau autisme.

EMBAUCHE DES PROFESSIONNELS

Le projet doit favoriser l'émergence de nouvelles professionnalités :

Un chef de service recrute, pilote, réunions, valide les projets...

Un(e) neuropsychologue spécialisée dans le trouble du comportement (PIA : Projet Individuel d'Autonomie → projet pédagogique pour chaque enfant), c'est le/la référent(e).

Un(e) psychologue prend en charge l'enfant (le 1 à 1) et en appui avec les éducateurs(trices),

Un(e) psychomotricien(ne) (développement de la fonction motrice, motricité fine, corporelle...), balnéothérapie.

Un(e) nutritionniste (hygiène de vie, développer chez l'enfant les sens, prendre conscience de ce qu'il entoure...).

Un(e) orthophoniste (traite les troubles de la communication).

Un médecin généraliste pour les visites médicales,

Des éducateurs(trices) spécialisé(e)s dans le domaine de l'autisme (accompagne l'enfant dans l'autonomie par le biais de la PIA),

Une institutrice spécialisée (projet pédagogique individualisé : écriture, lecture, calcul...).

Une secrétaire (administratif : courrier, mail, prise de rdv...).

PREMIER ACCUEIL DE L'ENFANT

Cet accueil est conditionné par une visite de pré-admission composée de deux temps :

Un échange coordonné par : éducateur, psychologue, un membre de l'association SAISIPA, en présence du référent du service, parents ou représentants légaux.

Une visite de la structure réalisée par le psychologue et un éducateur avec l'enfant et les parents ou représentants légaux.

Ce à quoi, il peut être envisagé une immersion de l'enfant au SAAJE d'une durée de 5 jours avant valider ou pas l'admission.

Les modalités d'accueil de l'enfant seront composées de 4 actions principales :

Formaliser un recueil d'éléments en possession des différents bilans professionnels (orthophoniste, psychologues...), le maintien des compétences (habilités sociales et autonomie) afin de permettre de mieux connaître l'enfant.

Formaliser l'accueil de l'enfant et de son entourage en dispensant les informations sur l'organisation du service, les prestations de la structure par le biais d'une plaquette remise à la famille ou au responsable légal.

Identifier les professionnels qui suivent l'enfant en dehors du SAAJE.

Remettre le carnet de liaison.

Ce temps sera essentiel et conditionnera la prise en charge. Il représente l'occasion pour les professionnels référents d'établir un premier contact positif avec l'enfant et son entourage, essentiel à leur adhésion au projet par la suite.

PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT

Les professionnels (le pôle éducatif) centreront leur attention sur le déficit des enfants autistes autour de cinq domaines spécifiques : les troubles des interactions sociales, les troubles de la communication, les intérêts restreints, les comportements stéréotypés et la sensorialité.

L'observation fine des comportements des enfants souffrant d'autisme par les professionnels, servira à la mise en place ou à la réévaluation de PIA (Programme individuel et d'Autonomie). Au préalable, une relation positive sera établie entre l'enfant et l'éducateur (le pairing), afin de permettre l'identification des sources de motivation de l'enfant.

Le lien construit avec les enfants est un des premiers outils utilisés. C'est par son intermédiaire que les observations se feront.

Les activités structurées proposées seront des supports à l'évaluation. Elles seront menées au sein du SAAJE dans des lieux aménagés ou à l'extérieur de la structure. Les professionnels participant à ces activités feront partie de l'ensemble du collectif de travail (éducateurs, psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes).

Les professionnels repéreront également les potentialités des patients afin d'envisager et de proposer le maintien et l'acquisition des compétences et de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne. L'objectif général de ces prises en charge est la bonne intégration de l'enfant dans son milieu écologique.

Dans le cadre de la prise en charge au SAAJE, intégrant de facto la dimension éducative, l'ensemble de l'équipe contribuera :

A l'inventaire des renforçateurs et la réévaluation régulière de leur puissance. Ceci afin de renforcer le maintien des acquis et de permettre les apprentissages Au développement et au maintien des acquis cognitifs en proposant des temps de stimulation adaptés à chaque enfant (ateliers structurés).

Au maintien et au développement de l'autonomie de l'enfant qui permettra la généralisation des compétences acquises aux actes de la vie quotidienne (propreté, autonomie pendant les repas, habillage et déshabillage, transports...). A la mise en place de temps libres structurés (activités en semi-autonomie) afin de favoriser l'adaptation de l'adulte à son environnement.

A la réduction ou l'extinction des troubles du comportement par le biais d'une prise en charge adaptée en alternant des temps de stimulation et de non-

sollicitation (extraction sociale ou retrait d'attention) de manière préventive et/ou curative en salle d'apaisement préparé selon le besoin de l'enfant.

A l'adaptation de l'environnement de l'enfant (lieux, activités et professionnels) permettant son apaisement et son confort, et prenant en compte ses spécificités sensorielles.

A la mesure des comportements qui sont des faits objectivables afin d'évaluer l'efficacité de la prise en charge et de l'enseignement.